

## **LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, M. MANLEY, PUBLIE LA RÉPONSE DU BUREAU DE LA POLITIQUE DE CONCURRENCE AU SUJET DES PRIX DE L'ESSENCE**

OTTAWA, le 30 novembre 1994 – Le ministre de l'Industrie, M. John Manley, député d'Ottawa-Sud, a publié aujourd'hui la réponse du Directeur des enquêtes et recherches du Bureau de la politique de concurrence aux plaintes concernant les prix en détail de l'essence.

Le Directeur répondait à une demande du Ministre de faire une recommandation à savoir si la *Loi sur la concurrence* était adéquate pour traiter des préoccupations à propos de possibles comportements anticoncurrentiels sur plusieurs marchés de l'essence au Canada. M. Mac Harb, député d'Ottawa-Centre et secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, avait soulevé des inquiétudes au sujet des prix de l'essence, en particulier dans la région d'Ottawa.

Le Ministre a accepté la recommandation du Directeur.

« Les entreprises, les consommateurs et le gouvernement tiennent à ce que le marché soit concurrentiel, en raison des avantages qui découlent d'une vigoureuse concurrence, a ajouté M. Manley. Le Bureau de la politique de concurrence continuera de suivre de près les activités de l'industrie pour maintenir la concurrence sur le marché et appliquera toutes les dispositions pertinentes de la *Loi sur la concurrence*. »

M. Harb a déclaré que, tout en étant satisfait du rapport du directeur, il travaillera avec M. Manley à examiner, de concert avec les services juridiques, les moyens de protéger les droits des employés à l'industrie, des détaillants et d'autres personnes qui font rapport d'activités relatives aux prix.

Toute personne ayant des questions sur le prix de l'essence ou sur l'industrie pétrolière peut communiquer avec la *Petroleum Communication Foundation* au (403) 264-6064 ou avec l'Institut canadien des produits pétroliers au (613) 232-3709, poste 202.

Toute personne désirant des renseignements sur le prix de vente au détail de l'essence dans les villes du Canada peut communiquer avec Ressources naturelles Canada au (613) 992-8775 ou au (613) 995-3051.

Enfin, toute personne ayant des renseignements suggérant des activités illégales est invitée à communiquer avec les enquêteurs fédéraux du Bureau de la politique de concurrence au (819) 994-0798.

Des copies de la réponse du Directeur sont disponibles sur demande.